

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

INSTITUT DE RECHERCHE AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT

DIRECTION GÉNÉRALE
B.P. 2123 Yaoundé
Tél./Fax: (237) 222 23 26 44 /222 22 33 62
E-mail: irad@irad.cm
Website : www.irad.cm



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

INSTITUTE OF AGRICULTURAL
RESEARCH FOR DEVELOPMENT

HEAD OFFICE
P.O.Box: 2123 Yaoundé
Tél./Fax: (237) 222 23 26 44 /222 22 33 62
E-mail: irad@irad.cm
Website : www.irad.cm

NOTICE OF AN OPEN NATIONAL TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE

NO. 10 /AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2024 DATED 16 SEPT 2024
FOR HYDRO-AGRICULTURAL PLANNING WORKS FOR DATE PALM, CASHEW, AND THE GUM
ARABIC TREE AT THE KOUSSÉRI STATION

1. Purpose

As part of building and fitting out the infrastructure necessary for research at the Kousséri station of the Institute of Agricultural Research for Development (IRAD), the Director General is launching, on behalf of IRAD, an Open National Tender in emergency procedure relating to hydro-agricultural development works for date palm, cashew and gum arabic tree at the Kousséri station, located in the Far North Region, Logone et Chari Division, Kousséri Sub-Division.

2. Scope of Work

The work shall mainly consist of:

- ▣ Site facilities
- ▣ Groundworks
- ▣ Foundations
- ▣ Elevation
- ▣ Masonry
- ▣ Electricity
- ▣ Plumbing
- ▣ Channel drain installation.

3. Allotment

The work shall be carried out in two phases:

Phase 1: Construction of a wall and wire fence for date palm, cashew and the gum arabic tree

Phase 2: Fitting out an irrigation system (subsoiling and channel drain installation) for date palm.

4. Estimated Cost

The estimated cost for the project based on the preliminary studies shall be:

Phase 1: CFAF 44,774,693 (forty-four million seven hundred and seventy-four thousand six hundred and ninety-three).

Phase 2: CFAF 34,168,719 (thirty-four million one hundred and sixty-eight thousand seven hundred and nineteen).

5. Estimated Completion Time

The contract owner has set a maximum period of three months for each phase to complete the work

covered by this invitation to tender. This period shall run from the date of notification of the notice to proceed.

6. Application

This invitation to tender shall be open to Cameroonian companies specialising in public works and hydraulics with offices in Cameroon and proven experience in the abovementioned fields.

7. Funding

The work covered by this invitation to tender will be funded by BIP/MINEPAT-Chapter 94, 2024, 2025 fiscal years under budget line. *94.19.05.110000 322117*

8. Tender Procedure

The method chosen for this consultation is *in-person*.

9. Bid Bond

Each tenderer shall enclose along with his administrative documents a stamped bid bond, paid in hand, issued by a body or financial institution approved by the Ministry of Finance to provide bonds relating to public contracts, the list of which appears in Exhibit 14 of the DAO, amounting to CFAF 895, 494 (*eight hundred and ninety-five thousand four hundred and ninety-four*) for phase 1 and CFAF 683,374 (*six hundred and eighty-three thousand three hundred and seventy-four*) for phase 2 and valid for up to 30 days from the initial date of validity of the bids. Failure to provide a bid bond issued by a first-class bank or financial institution authorised by the Ministry of Finance to grant bonds relating to public contracts shall result in automatic rejection of the tender. A bid bond submitted but unrelated to this consultation shall be considered missing. A bid bond presented by a tenderer during the tender opening session shall be deemed invalid.

10. Consultation of the Tender Documents

The file may be consulted free of charge during working hours at IRAD's Procurement Department at Nkolbisson, BP 2123 Yaoundé, Tel: 699 59 84 14, upon publication of this notice.

11. Availability of Tender Documents

The paper version of the tender can be acquired at IRAD's Procurement Department located at Nkolbisson, BP 2123 Yaoundé, Tel: 699 59 84 14, upon publication of this notice and on presentation of the original receipt for payment of a non-refundable sum of CFAF 50,000 (*Fifty thousand*), into the CAS - ARMP Special Account No. 335988 opened at BICEC (all branches), to cover the cost of purchasing the tender documents.

12. Submission of Tenders

Each tender shall be written in English or French in seven copies, comprising an original, and six photocopies marked as such, and must reach the Procurement Department no later than *09/10/24* at *12* prompt. The tender shall be headed:

"NOTICE OF AN OPEN NATIONAL TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE
No. *10* /AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2024 dated *16/09/2024*
FOR HYDRO-AGRICULTURAL PLANNING WORKS FOR DATE PALM, CASHEW, AND THE GUM ARABIC TREE
AT THE KOUSSÉRI STATION." PHASE 1 OR 2
"To be opened only when it is due"

13. Admissibility Criteria

Administrative documents, the technical and financial bids shall be submitted in different, separate and sealed envelopes.

The project owner will reject:

- Envelopes bearing indications of the tenderer's identity
- Envelopes received after the deadline
- Envelopes that do not comply with the tender procedure
- Envelopes without an indication of the invitation to tender

- Failure to provide the number of copies indicated in the RPAO or to provide an original.

Any tender that is incomplete pursuant to the requirements in the Tender Documents shall be deemed invalid. This includes, in particular, failure to provide a bid bond issued by a body or financial institution approved by the Ministry of Finance to issue bonds relating to public contracts, or non-compliance with the model documents in the tender documents, which shall result in the automatic rejection of the tender without any right of appeal. A bid bond submitted but unrelated to this consultation shall be considered missing. A bid bond presented by a tenderer during the tender opening session shall be deemed invalid.

14. Opening of Bids

Tenders shall be opened at once on 09/10/2024 at 13 by IRAD's Internal Procurement Commission in the conference room located at Nkolbisson.

Only tenderers may attend this opening session or be represented by a single person of their choice, duly authorised, even in the case of a group of companies.

Under penalty of rejection, the documents in the administrative file required shall be produced in originals or in copies certified as such by the issuing department or the competent administrative authority, pursuant to the requirements of the Special Rules for Invitations to Tender. The documents must be less than three months old or have been prepared after the date of signature of the invitation to tender.

If, after a period of 48 hours allowed by the Commission, any document in the administrative file is missing or non-compliant when the bids are opened, the bid shall be rejected.

15. Main Assessment Criteria

Tenders shall be evaluated as per the following main criteria:

15.1 Disqualifying Criteria

They include:

- failure to provide a bid bond when the bids are opened
- failure to produce, after a period of 48 hours following the opening of bids, any document in the administrative file deemed to be non-compliant or missing at the opening of bids (except for the bid bond)
- false declarations, fraudulent manoeuvres or falsified documents
- failure to comply with 5/7 key criteria
- failure to provide a declaration on honour stating that no work has been abandoned during the last three years
- failure to include a quantified unit price in the Financial Offer
- failure to own or hire a minimum amount of equipment (pick up 4x4 vehicle, minimum kit of mason, minimum kit of plumber)
- failure to include an element of the financial offer (tender, BPU, DQE)
- failure to sign and date the integrity charter
- failure to provide a dated and signed statement of commitment to comply with environmental and social terms.

15.2 Key Criteria

- Key criteria for the qualification of tenderers will include, by way of indication: presentation of the tender
- tenderer's references
- financial capacity (access to a credit line or other financial resources, turnover, proof of financial solvency)
- staff training and experience
- logistical resources
- execution procedure, schedule, site visit report and proposals.

16. Allocation

The project owner or his delegate awards the contract to the bidder who has submitted a bid meeting the required technical and financial qualification criteria and whose bid is assessed as the lowest, *including any proposed discounts*.

17. Phase for Application

Tenderers are authorised to apply for both phases, and may subsequently be awarded both.

18. Period of Validity of Tenders

Tenderers shall remain bound by their tender for a period of **90 days** from the closing date for submission of tenders.

19. Additional Information

For more information, please contact the Head of the Procurement Department at IRAD, Nkolbisson, P.O. Box 2123 Yaoundé, Tel: 699.59.84.14.

20. Fight against Corruption and Bad Practices For any complaint about practices, facts or acts of corruption or bad practices, please call CONAC on 1517, the Cameroon Public Procurement Authority (MINMAP) (SMS or call) on 673 20 57 25 and 699 37 07 48, the ARMP on..... or the MO on 222 22 33 62.

Yaoundé, on **16 SEPT 2024**,

THE DIRECTOR GENERAL



[Signature]
Dr. Noé WOIN

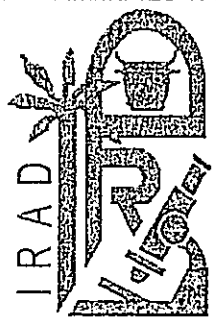
Cc:

- Cameroon Public Procurement Authority (MINMAP)
- ARMP
- Project Owner or MOD, when applicable
- CIPM President
- Board

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

INSTITUT DE RECHERCHE AGRICOLE
POUR LE DEVELOPPEMENT

DIRECTION GENERALE
B.P. 2123 Yaoundé
Tél./Fax: (237) 222 23 26 44 / 222 22 33 62
E-mail : irad@irad.cm
Web site : www.irad.cm



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

INSTITUTE OF AGRICULTURAL
RESEARCH FOR DEVELOPMENT

HEAD OFFICE
P.O.Box: 2123 Yaoundé
Tél./Fax: (237) 222 23 26 44 / 222 22 33 62
E-mail : irad@irad.cm
Web site : www.irad.cm

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° AO/ANO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2024 DU 16 SEPT 2024
POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT HYDRO AGRICOLE POUR LES PEPINIERS DES PLANTS
DE PALMIER DATTIER, ANACARDIER ET GOMME ARABIQUE A LA STATION DE KOUSSERI

1. Objet

Dans le cadre de la construction et l'aménagement des infrastructures nécessaires à la recherche à la station de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) de Kousséri, le Directeur Général lance, pour le compte de l'IRAD, un Appel D'offres National Ouvert en procédure d'urgence relatif aux travaux d'aménagement hydro agricole pour les pépinières des plants de palmier dattier, anacardier et gomme arabique à la station de Kousséri, située dans la Région de l'extrême Nord, Département du Logone et Chari, Arrondissement de Kousséri.

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment :

- Installation de chantier ;
- Terrassements et fondations ;
- Fondations ;
- Elévation ;
- Plomberie ;
- Maçonnerie ;
- Electricité ;
- Installation canaux d'irrigation.

3. Allotissement

Les travaux ainsi attendus sont constitués en deux (02) lots :

Lot 1 : Construction d'une clôture en mur et grillage pour les pépinières des plants de Palmier Dattier, d'Anacardier et de Gomme Arabique

Lot 2 : Aménagement d'un système d'irrigation (Sous solage et Installation des canaux d'irrigation) pour les pépinières des plants de Palmier Dattier

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

Lot 1 : FCFA 44.774.693 (quarante-quatre millions sept cent soixante-quatorze mille six cent quatre-vingt-treize).

Lot 2 : FCFA 34.168.719 (trente-quatre millions cent soixante-huit mille sept cent dix-neuf).

5. Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de Trois (03) mois calendaires pour chaque lot. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

6. Participation

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialistes dans le domaine des travaux publics et de l'hydraulique installées au Cameroun et ayant une expérience avérée dans lesdits domaines.

7. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le BIP/MINEPAT-Chapitre 94, Exercices 2024,2025 sur la ligne d'imputation budgétaire 841300110000 522117

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est *hors ligne*.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission timbré, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à 895.494 (huit cent quatre-vingt-quinze mille quatre cent quatre-vingt-quatorze) pour le lot 1 et à 683.374 (six cent quatre-vingt-trois mille trois cent soixante-quatorze) pour le lot 2 et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables au Service des Marchés de l'IRAD sis à Nkolbisson, BP 2123 Yaoundé, Tel : 699 59 84 14, dès publication du présent avis.

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres :

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue au Service des Marchés de l'IRAD sis à Nkolbisson, BP 2123 Yaoundé, Tel : 699 59 84 14, dès publication du présent avis, sur présentation de l'original de la quittance de versement d'une somme non remboursable *des frais d'achat du DAO de 50.000 Francs CFA (Cinquante mille), dans le Compte spécial CAS- ARMP N° 335988 ouvert à la BICEC (toutes les agences), à titre de frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.*

12. Remise des offres :

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel, devra parvenir au Service des Marchés au plus tard le 09/10/24 à 12 heures. Elle devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 40 /AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2024 DU 16/09/2024
POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT HYDRO AGRICOLE POUR LES PEPINIERS DES PLANTS DE PALMIER DATTIER, ANACARDIER ET GOMME
ARABIQUE A LA STATION DE KOUSSÉRI ». LOT 1 OU LOT 2
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

13. Recevabilité des offres

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- Les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14. Ouverture des offres

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le 09/10/2024 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'IRAD dans la salle de conférence sise à Nkolbisson.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de d'Appel d'Offres

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

15. Principaux critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

15.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

- de l'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis;
- de la non-production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);
- des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- du non-respect de 5/7 critères essentiels;
- de l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
- l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- de l'absence de possession en propre ou en location d'un matériel minimum (véhicule Pick up 4x4, trousse minimum du maçon, trousse minimum du plombier)
- de l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;

15.2 Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

- la présentation de l'offre ;
- les références du soumissionnaire ;
- la capacité financière (l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières, le chiffre d'affaires, attestation de solvabilité financière).
- la qualification et l'expérience du personnel
- les moyens logistiques
- la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions ;
- Les preuves d'acceptation des conditions du marché

16. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante *en incluant le cas échéant les remises proposées.*

17. Nombre maximum de lots

Les soumissionnaires sont autorisés à souscrire aux deux lots, et peuvent être attributaires des deux lots.

18. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

19. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Chef Service Des Marchés de l'IRAD sise à Nkolbisson, BP 2123 Yaoundé, Tel : 699.59.84.14.

20. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

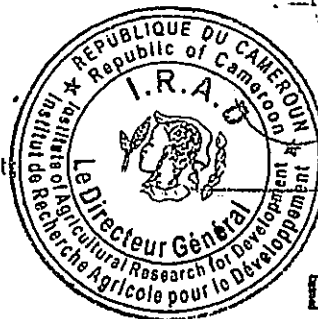
Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro ou le MO/MOD au numéro 222 22 33 62.

Fait à Yaoundé, le 13 SEPT 2024

LE DIRECTEUR GENERAL

Ampliations :

- Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP)
- ARMP
- Maître d'Ouvrage ou MOD concerné, le cas échéant
- Président CIPM
- Affichage chrono



Dr. Noé WOIN